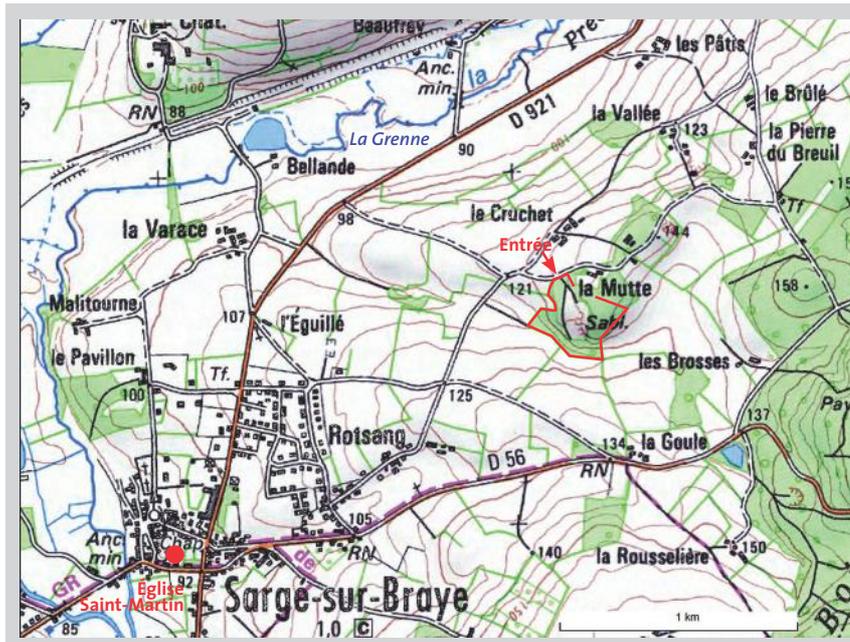




### INTÉRÊT DU SITE

Site exceptionnel, dépaysant et envoûtant, cette ancienne carrière est le seul point du département où sont aujourd'hui observables les Sables du Perche (Cénomaniens) et le roussard, grès ferrugineux exploité jusque dans les années 1950. La diversité des couleurs rappelle celle des ocres à Roussillon dans le Vaucluse.

### LOCALISATION ET ACCÈS



Coordonnées géographiques : 47°55'46"N ; 00°52'00"E.

Propriétaire : commune.

Gestionnaire : Association Perche Nature avec la participation du Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher.

Site identifié ENS\* (Espace Naturel Sensible).

Accès : libre autour de l'ancienne exploitation.

Pour accéder aux fronts d'extraction, contacter *Perche Nature* : Maison Consigny, 41170 MONDOUBLEAU. Tél. : 02 54 80 11 05. Courriel : [perche.nature@wanadoo.fr](mailto:perche.nature@wanadoo.fr)

Équipement : panneaux informatifs et belvédères offrant différents points de vue sur les anciens fronts d'extraction.

Belle vue, vers le Nord-Ouest, sur la vallée de la Grenne et le château des Radrets.

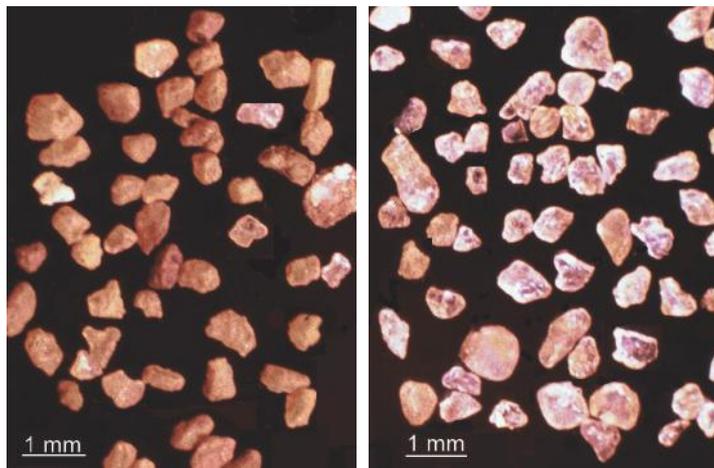
Fig. 1 : Situation topographique.

Le site est localisé sur le circuit de découverte « Au pays du Roussard », (Circuit balisé ; dépliant disponible à la mairie de Sargé-sur-Braye ou à l'association Perche Nature à Mondoubleau). L'exposition permanente « Au pays du Roussard » réalisée par *Perche Nature* et visible à l'église Saint-Martin à Sargé-sur-Braye, présente toutes les facettes du Roussard : géologie, roussard taillé, architecture rurale et religieuse, manoirs et châteaux....

GÉODIVERSITÉ



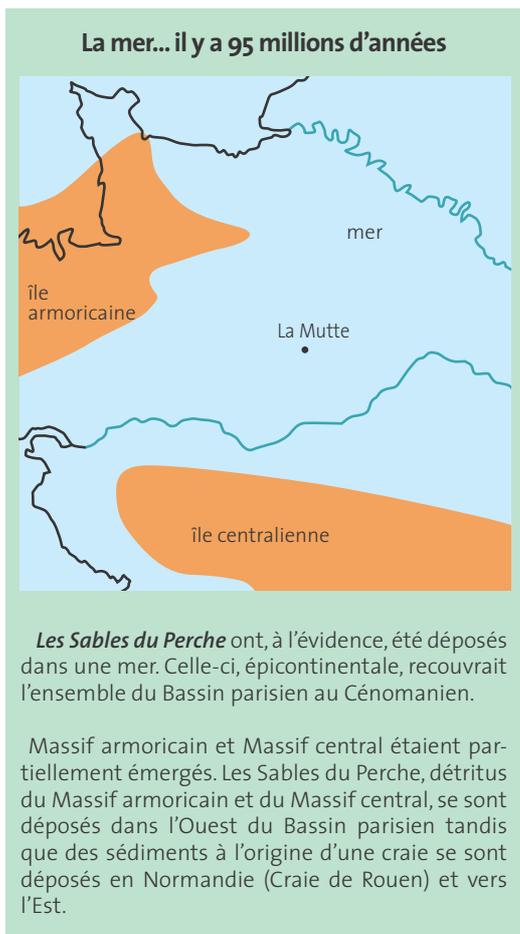
**Fig. 2. Sables du Perche** (Photo J.P. MIGNOT). Ces sables jaunâtres, orangés ou roux (teintes dues à des oxydes de fer) sont disposés en lits obliques constituant des lentilles entrecroisées. Ces figures indiquent l'existence de courants (courants de marée ?). Divers fossiles : Bivalves, Gastéropodes, Ammonites, Brachiopodes, Échinodermes... ont été trouvés dans les sables de La Mutte et dans les anciennes carrières du Perche (cf. p. 168).



**A : sable ferrugineux**

**B : sable lavé**

**Fig. 3. Les composants de la roche.** Les grains de quartz (aspect de gros sel), les plus abondants (plus de 90 %), sont bien visibles ; les quelques grains laiteux sont des feldspaths. Les oxydes de fer confèrent une teinte jaune à ocres aux sables et rouge aux grès. La forme et l'aspect des grains de quartz dans le sable lavé est révélatrice : certains grains luisants et aux arêtes émoussées ont été usés par des frottements réciproques dans l'eau ; d'autres bien arrondis et d'aspect mat ont été usés au cours d'un transport par le vent. Quelques paillettes de mica et de glauconie (vert) sont parfois observables. La glauconie, minéral argileux à forte teneur en fer, se forme en milieu marin.

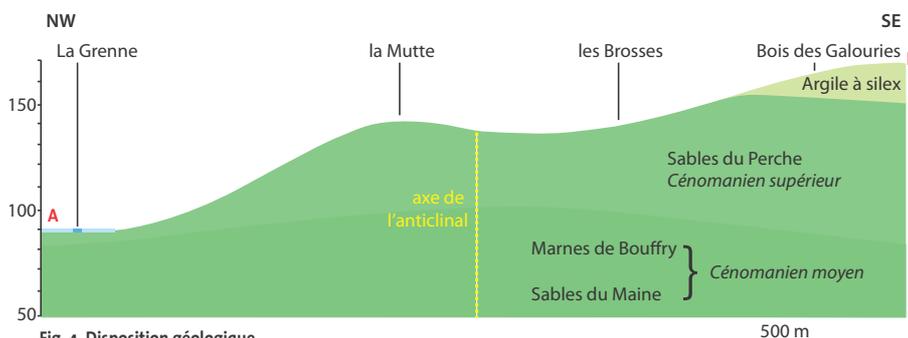


- Lit mineur et alluvions récentes (Pléistocène et Holocène)
- Limon des plateaux (Pléistocène)
- Argile à silex, sables, issus de l'altération de la craie
- Sables du Perche (Cénomanien)

**Fig. 5. Disposition géologique.**

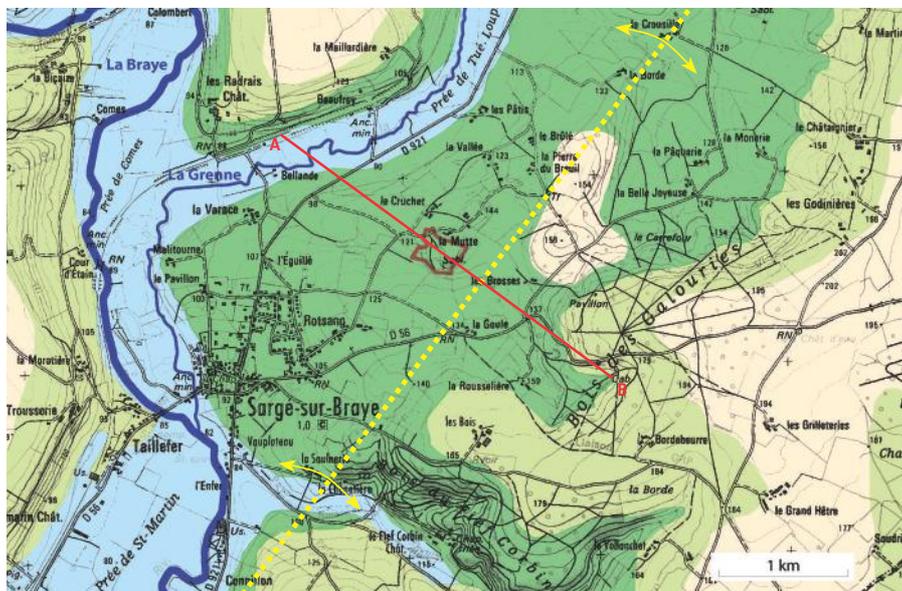
AB : situation de la coupe fig. 4 ;  
 ..... : axe de l'anticlinal.  
 <img alt="symbole de flèche courbe" style="vertical-align: middle;"/> : bombement de l'anticlinal

Les Sables du Perche, partie supérieure de la formation du Cénomanien, affleurent sur les versants des vallées et dans la région de Sargé-sur-Braye à la faveur d'un bombement, l'anticlinal de Cormenon (village situé au Nord de la carte).



**Fig. 4. Disposition géologique.**

Le bombement anticlinal, bien que modeste, ainsi que l'enlèvement par érosion de l'Argile à silex expliquent l'affleurement des sables cénonamiens ainsi que l'altitude de la carrière (140 m). Les Marnes de Bouffry et les Sables du Maine n'affleurent pas ici mais ont été observés dans divers forages proches.



## Les grès, une roche dérivée des sables



Fig. 6. Sables et grès associés. La partie supérieure des sables est grésifiée. Des lits sédimentaires et des litages obliques sont aussi observables dans ce grès ferrugineux brun-roussâtre, appelé roussard.

Les grès se sont formés à partir des sables déposés, des millions d'années plus tard, après le retrait définitif de la mer. Au début de l'ère Tertiaire, à l'Éocène, le climat de la région est alors tropical avec saison sèche-saison humide alternantes. En période humide, les eaux d'origine météorique dissolvent de la silice des sables. En période sèche, les eaux chargées en silice dissoute remontent vers la surface et s'évaporent ; la silice précipite alors dans la partie sommitale et lie les grains du sable déterminant la formation du grès composant les bancs et les niveaux compacts. L'oxydation prononcée du fer en surface explique la couleur particulière du roussard.

## LE ROUSSARD : MATÉRIAU DE CONSTRUCTION

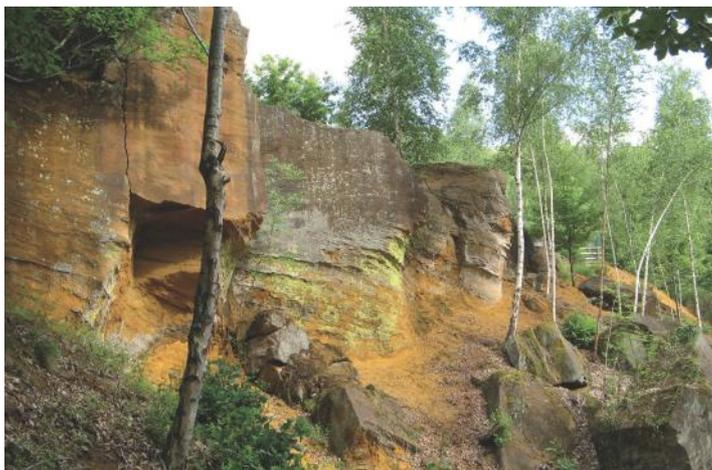


Fig. 8. Front d'exploitation du roussard et blocs extraits.

Les Sables du Perche sont encore exploités pour les enduits des constructions ou l'entretien des chemins. Si l'exploitation artisanale du roussard est aujourd'hui arrêtée, l'ancien front d'exploitation et les blocs extraits donnent une bonne idée de ce qu'elle fut. Les blocs étaient débités et taillés sur place.

Le roussard, devenu pierre, constitue jambages, linteaux, angles, corniches, marches... des maisons anciennes, des édifices civils et religieux et des châteaux. Les restes des tailles ne sont pas négligés et participent à la composition des murs comme les autres roches exploitées dans la région : craie, silex...



Sargé-sur-Braye, rue de Saint-Martin : entrée de cave.



Sargé-sur-Braye, église Saint-Martin.

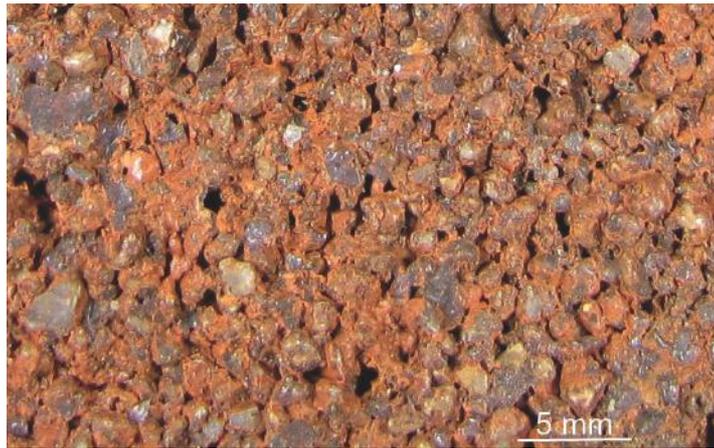


Fig. 7. Composants du grès roussard. Comme dans les sables, quartz et feldspaths sont aisément identifiables. La cimentation siliceuse et ferrugineuse n'est pas totale ; des vides subsistent.

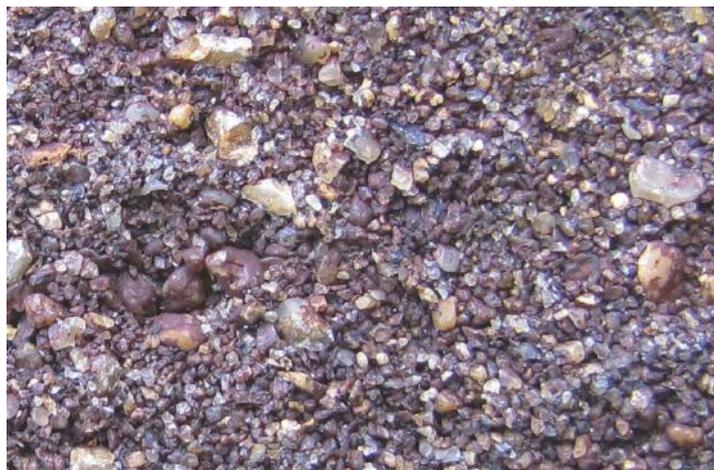


Fig. 9. Roussard : surface d'un bloc. A l'origine de cette couleur singulière, des oxydes de fer qui teintent la masse et pelliculisent les grains.

Les grès les plus durs étaient réservés au pavage des places et des rues, aux seuils des granges ou des maisons, aux bordures des trottoirs, bornes charretières, passages à gué...

Seule pierre de taille de cette région du Perche, le grès roussard a été largement utilisé dans les constructions, du XVI<sup>e</sup>S au XX<sup>e</sup>S siècle, et plus particulièrement dans un secteur restreint d'environ 10 km sur 15 km.

Le visiteur ne manquera pas de parcourir les villages de ce beau pays : Choue, Cormenon, Mondoubleau, Saint-Marc-du-Cor, Sargé-sur-Braye... pour y admirer l'esthétisme et l'intégration du roussard dans les diverses architectures.



Saint-Marc-du-Cor, église Saint-Médard.



Choue, église Saint-Clément.



Arville, commanderie. Chapeau de muret en grès roussard ; des silex composent la base. Le roussard a été exporté dans divers villages, comme Arville, hors de son aire d'origine.

Dans certaines constructions, le grès *roussard* est associé à une roche d'aspect voisin : le *grison*.

Cette roche singulière a également été utilisée dans les constructions du Perche, à proximité de son lieu d'extraction. Elle est très différente du grès par sa composition. C'est un conglomérat\* de silex grossiers cimentés par du fer et du manganèse.

Le grison forme dans un sol, entre des colluvions\* de fond de vallon et de l'argile à silex, un niveau induré, discontinu, de 20 à 50 cm d'épaisseur. La cimentation des silex s'effectue encore actuellement dans la zone de battance d'une nappe superficielle.



Le grison, pierre de taille. (Arville, église Notre-Dame : pied-droit du porche).



## BIODIVERSITÉ

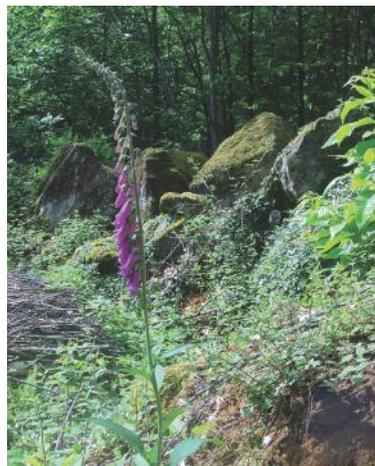
Les sols développés sur les Sables du Perche et les bancs de grès Roussard supportent une végétation, ligneuse et herbacée, typique de milieu acide et filtrant : boisement de Châtaignier (*Castanea sativa*), Pin maritime (*Pinus pinaster*), Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) ; lande à bruyères avec Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Callune (*Calluna vulgaris*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Genêt à balai (*Cytisus scoparius*).

Le cortège herbacé est d'une diversité remarquable : Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*), Petite oseille (*Rumex acetosella*), Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), Véronique des montagnes (*Veronica montana*), Teesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*), mousses, lichens...

À signaler la Jasione des montagnes belle campanulacée aux fleurs bleues, rare dans la région, et, rareté pour le Perche, l'Héliantheme à gouttes (*Xolantha guttata* ou *Helianthemum guttatum*), espèce commune en Sologne sur les sables secs et acides.



Jasione des montagnes (*Jasione montana*). (Photo J.P. MIGNOT)



Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*). (Photo J.P. MIGNOT)



Teesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*). (Photo Charlette Martin, Perche Nature)



## MOTS-CLÉS

Cénomaniens, grès, roussard, Sables du Perche, litage oblique, oxydes de fer.



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Sables du Perche / Marnes à ostracées p. 167.
- Carte IGN 1/25 000 : N° 1919 O Saint-Calais.
- Carte géologique 1/50 000 : N° 360 Saint-Calais.
- Perche Nature : <http://www.perchenature.fr/>



## SITES PRÉSENTANT LA MÊME FORMATION

Dans la vallée du Cher :

- ② Le Petit Quinçay / les Bloctières
- Église de Maray (cf. Sables du Perche / Marnes à Ostracées p. 169)



## À VOIR AUSSI...

- Exposition sur le Grès Roussard dans l'Église Saint-Martin à Sargé-sur-Braye.
- Circuit « Au Pays du Roussard ». Dépliant sur : <http://perche.nature.pagesperso-orange.fr/patrim/roussard/roussard.htm>